

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 722

Artikel: Carnet de la quinzaine

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-266097>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

Pour tous vos **DÉMÉNAGEMENTS** et **VOYAGES**
consultez
DÉMÉNAGEMENTS ET VOYAGES
NATURAL LE COULTRE S. A.
24, Grand-Quai, GENÈVE Tél. 5.12.55

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corratierie (Vis-à-vis du Cinéma) est la
doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse
de toutes ordonnances médicales privées aussi
bien que pour les caisses maladies.
Produits de première qualité aux prix les plus
modérés. **Pas de personnel non qualifié.**



La Maison de la Laine
et de tous les tricoteuses

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, place Longemalle -- Genève
Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Tous les combustibles
s'achètent chez

Mazout

ANTHRACOL S. A.

Place des Eaux-Vives 8

Téléphones: 4.32.50
(3 lignes) 4.32.58

Volailles - Conserves

Poulets rôtis - Vins et Liqueurs

R. CRISTIN ... Genève

2, ROUTE DE CHENE TÉLÉPHONE 4.38.79

5% à tout porteur de cette annonce sauf sur les
articles réglementés



Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez

Noverraz

Place Neuve 4 Potier

La montre

élégante et précise

chez

ZBINDEN

3, rue de Coutance
17, rue du Mt-Blanc

Waterman
à cartouche
d'encre



PAPETERIE BRIQUET Rue du Marché 38
GENÈVE Téléphone 4.10.98

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

Résolutions du Congrès d'Interlaken

(Suite)

10) Réfugiés Juifs internés dans des camps
de concentration.

L'Alliance Internationale des Femmes, réunie
à Interlaken en août 1946,

Exprime son horreur au sujet du traitement
atrocité infligé au peuple juif par le régime
hitlerien, qui a abouti au meurtre de 6 mil-
lions de ses ressortissants pacifiques.

Elle attire l'attention sur le fait que des

centaines de milliers d'innocents réfugiés juifs
sont détenus encore aujourd'hui dans des
camps de concentration où ils avaient été placés,
et cela un an et demi après la fin de la
guerre pour aucune autre faute que d'avoir
survécu à ces atrocités

Elle constate que ce traitement est en con-
tradiction avec les droits humains, les plus
élémentaires, confirmés par la Charte des
Nations Unies, et demande que les Nations
Unies prennent des mesures pour assurer leur
libération immédiate.

CAISSE D'ÉPARGNE

DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON
DE GENÈVE

GARANTIE
PAR L'ÉTAT

Réserves et dépôts
125.000.000

Dépôts de 1 à 20.000

COUPONS — GARDE DE TITRES

Corratierie 4

ÉDUCATION CIVIQUE

Conférences d'information civique et sociale

organisées à la Salle Centrale par le
Groupe civique genevois

Nous espérons que l'année 1946 ne se termi-
nerait pas sans que notre canton n'ait fait un
pas en avant dans le sens de la démocratie to-
tale en accordant aux femmes l'égalité des droits
politiques.

Une des objections qui nous a été formulée
au cours de la campagne électorale, par des
hommes comme par des femmes, est le manque
de préparation civique de beaucoup d'entre nous.

C'est pourquoi nous avons pensé répondre à
un désir général en organisant une série de con-
férences dont nous avons le plaisir de vous sou-
mettre le programme. Nous espérons que la per-
sonnalité des conférenciers, et l'intérêt des sujets
traités vous inciteront à faire, parmi vos mem-
bres, amis et connaissances une propagande con-
vaincue. Nous attirons votre attention sur la gra-
tuité de ces causeries qui rendent celles-ci ac-
cessibles à tous.

Nous espérons que ces conférences répondent
aux désirs de beaucoup de jeunes de mieux con-
naître et mieux comprendre nos institutions.
L'occasion est ainsi donnée à chacun de prendre
conscience de ses responsabilités afin de servir
notre pays en toutes circonstances.

Au nom du Groupe civique genevois:

Dr Renée GIROD
Marg. CARLIER
M. WOHLERS
Andrée LESCAZE

21 janvier 1947, à 20 h. 30.

Le droit de vote, son histoire, M. Dupont-
Willemin, député.

28 janvier 1947, à 20 h. 30.

La commune: les conseillers administratifs, les
conseillers municipaux, M. Fernand Cottier,
conseiller administratif.

4 février 1947, à 20 h. 30.

Le canton: le Conseil d'Etat, le Grand Conseil,
l'organisation judiciaire, M. Pierre Guinand,
conseiller municipal.

11 février, à 20 h. 30.

La Confédération et les autorités fédérales,
M. Jean Dutoit, député.

18 février, à 20 h. 30.

L'organisation du travail, M. René Leyvraz,
rédacteur en chef du Courrier de Genève.

25 février, à 20 h. 30.

La Police cantonale, Major Panosetti, Comman-
dant de la gendarmerie.

4 mars, à 20 h. 30.

Les lois sociales du canton et de la Confédéra-
tion, J. Lescaze, avocat.

11 mars, à 20 h. 30.

Les lois familiales et la moralité publique, M.
le Juge Ed. Barde.

18 mars, à 20 h. 30.

Instruction publique, Professeur Robert Dot-
trens, Directeur d'école.

25 mars, à 20 h. 30.

Politique étrangère et politique suisse, M. Oli-
vier Reverdin, correspondant à Berne du Jour-
nal de Genève.

Toutes ces conférences sont publiques et gra-
tuites.

Nos femmes suisses sont trop passives et do-
ciles: trop facilement elles subissent le flot con-
tinu d'exposés instructifs, généralement de va-
leur, mais sur lesquels elles ne prennent plus
la peine, vu leur nombre ou leur richesse, de
réfléchir ou de se poser à elle-même des ques-
tions, et dont l'essentiel finit par glisser sur
leur cerveau sans y laisser plus d'empreinte
qu'une averse sur les plumes d'un oiseau.
E. Gd. 4 octobre 1941.

Espérons que notre public féminin donnera
tort aux mélancoliques réflexions de M^{lle} Gourd
en 1941, qu'il profitera nombreux des occasions
qui lui sont offertes par le Groupe civique
genevois et qu'il acquerra la formation dont
beaucoup manquent encore. (Réd.).

Palestine peut être appelée « La mère de la
Palestine ». Elle dépeignit les difficultés ren-
contrées par la Wizo pendant la guerre en Pa-
lestine où elle dut s'occuper de plus de 100.000
réfugiés; mais d'autres doivent encore arriver,
nous trouverons pour eux également du pain
et des lits, conclut-elle en termes émus. L'hymne
national sioniste termina cette impressionnante
soirée d'inauguration. Les jours suivants furent
consacrés à d'autres conférences, exposés et dé-
bats d'un haut intérêt où des personnalités con-
nues prirent tour à tour la parole. Des résolu-
tions et des discussions fort intéressantes eurent
lieu pendant ces journées de travail qui furent
suivies par une cérémonie de clôture, le ven-
dredi après-midi. Un dîner servi au Casino de la
ville et offert aux délégués par l'Exécutif de la
Wizo et la Fédération suisse réunit encore une
fois tous les participants de ces journées mé-
morables et bien remplies.

Marguerite SIEGFRIED.

A la fête d'Escalade de l'Union des Femmes
(Genève), M^{lle} M. Gautier interpréta, au piano,
avec un sens musical très sûr, diverses pièces
de compositeurs étrangers: Tchaikowsky, Mou-
ssorsky, Bela Bartok entre autres. On omit de le
mentionner dans le N° du 28 décembre et l'on
s'en excuse ici.

M.-L. P.

CANTON DE VAUD

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY

DRAPS DE LITS

„LE CARILLON“ Place Chauderon

LAUSANNE

Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.

Bois tournés et Poteries.

Tous travaux faits à la main en Suisse.

H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12^{bis} (entresol) LAUSANNE

Le Portail Blanc

WHITE GATES

English Tea-Room and Library

LA TOUR-DE-PEILZ

Tél. 5.30.27 (23 rue de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Pharmacie Morel

2, rue d'Italie - VEVEY

Demandez

le MOUVEMENT FÉMINISTE

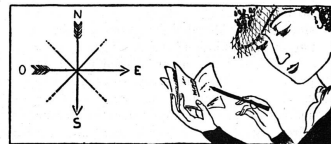
dans les kiosques de l'

AGENCE NAVILLE

Le Comité du Mouvement Féministe

M^{lle} Gourd était non seulement rédactrice mais
directrice de son journal. Depuis sa mort, la di-
rection de notre organe est assumée par le
Comité. Celui-ci a tenu sa dernière séance le
30 novembre 1946, à Lausanne, sous la présidence
de M^{me} de Montet. Il a discuté et approuvé les
rapports de l'administratrice et de la rédactrice,
il a discuté aussi les moyens de répandre le Mo-
uvement dans des cercles toujours plus étendus.
La solution de cette question résoudrait du
même coup notre problème financier et peut-
être le problème du suffrage féminin chez nous.
Tous les lecteurs et abonnés sont invités à aider
le comité dans cet effort nécessaire, par leurs
suggestions et leur propagande personnelle; on
garde à tous ceux qui se dévouent déjà à cette
tâche, une chaleureuse reconnaissance.

Le comité actuel est composé comme suit:
M^{me} de Montet (Vevey), présidente; M^{mes} Leuch,
Suz. Bonard, May Borloz, Friedli, M. Kamma-
cher, M. Truan, pour le canton de Vaud; M^{mes}
Robert et Jeanneret, pour le canton de Neuchâ-
tel; M^{mes} Micol, Schaetzel, E. Kammer, Ber-
guer, Wibl, pour le canton de Genève.



Garnet de la Quinzaine

Samedi 11 janvier:

GENÈVE: Union des Femmes, rue Etienne-
Dumont, 22, 16 h. Thé mensuel. — 16 h. 45.
Nous entendrons deux de nos membres parler
de leur activité: M^{lle} Adeline du Pasquier,
chef de bureau à la Fédération Universelle
des Associations Chrétiennes d'Etudiants et
M^{me} Weigle-Naville, du bureau d'adoption de
Genève.

Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

